EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Envoyé en préfecture le 13/07/2021 Reçu en préfecture le 13/07/2021

Affiché le 13.07.2021

ID: 089-200039642-20210708-72_1_2021-DE

DEPARTEMENT DE L'YONNE

ARRONDISSEMENT D'AVALLON

COMMUNAUTE DE COMMUNES LE TONNERROIS EN BOURGOGNE

Nombre de conseillers :

- En exercice: 75 - Présents: 64 - Absent(s): 3 - Pouvoir(s): 8 - Votants: 72

Délibération n° 72-2021

Objet: CULTURE ET SPORTS

Conservatoire

Modification de la grille tarifaire à compter du 1^{er} septembre 2021 Le huit juillet deux mille vingt et un à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente d'Ancy-Le-Franc, sous la présidence de Madame Anne JERUSALEM.

Etaient présents: Aisy-Sur-Armançon: M. MURAT Olivier, Ancy-Le-Franc: M. DICHE Jean-Marc, M. ROBETTE Jacques, Ancy-Le-Libre: Mme HUGEROT Maryvonne, Argentenay: M. TRONEL Michel, Argenteuil-Sur-Armançon: M. MUNIER Patrice, Arthonnay: M. LEONARD Jean-Claude, Baon: M. CHARREAU Philippe, Chassignelles: Mme JERUSALEM Anne, Cheney: M. CALONNE Marc, Collan: Mme GIBIER Pierrette, Cruzy-Le-Châtel: M. BRIGAND Jean-Pierre, Cry-Sur-Armançon: M. DE Dannemoine: M. KLOËTZLEN Eric, Epineuil: Mme JOUVEY PINHO José. Mme SAVIE EUSTACHE Françoise, *Flogny La Chapelle*: M. CAILLIET Jean-Bernard, M. DEPUYDT Claude, *Fulvy*: M. HERBERT Robert, *Gigny*: M. REMY Georges, *Gland*: Mme CAMUS-NEYENS Sandrine, Jully: M. FLEURY François, Junay: M. PROT Dominique, Lézinnes: M. KLAPWIJK Ilan, Mme RIS Jeannine, Mélisey: M. BOUCHARD Michel, Molosmes: M. BUSSY Dominique, Nuits-Sur-Armançon: M. GONON Jean-Louis, Perrigny-Sur-Armançon: Mme DAL DEGAN MASCREZ Anne-Marie, Pimelles: M. RETIF Adrien, Quincerot: M. BETHOUART Serge, Ravières: M. FOREY Vincent, M. LETIENNE Bruno, *Roffey*: M. GAUTHERON Rémi, *Rugny*: M. NEVEUX Jacky, *Saint-Martin-Sur-Armançon*: M. LEMAIRE Benjamin, *Sennevoy-Le-Haut*: M. MARONNAT Jean-Louis, Serrigny: Mme THOMAS Nadine, Stigny: Mme DOLLIER Anne, Tanlay: M. DELPRAT Eric, M. ROY Yohan, Mme YVOIS Caroline, Thorey: M. NICOLLE Régis, Tissey: M. SABOURIN Sébastien, Tonnerre: Mme BAILICHE Bahya, M. CLECH Cédric, M. DROUVILLE Michel, Mme DUFIT Sophie, M. FICHOT Jean-François, M. HAMAM Nabil, M. LENOIR Pascal, M. LETRILLARD Laurent, Mme ORGEL Emilie, Mme PRIEUR Chantal, M. ROBERT Christian, Mme TOULON Sylviane, Tronchoy: M. DEZELLUS Emmanuel, Vézannes: M. LHOMME Régis, Vézinnes: Mme BORGHI Micheline, Villiers-Les-Hauts: M. BERCIER Jacques, Villon: Mme CHAMPAGNE-MANTEAU Nadine, Vireaux: M. PONSARD José, Viviers: Mme JOUSSEAU Catherine, Yrouerre: M. ZANIN Alain.

Excusés ayant donné pouvoir : Ancy-Le-Franc : M. DELAGNEAU Emmanuel (a donné pouvoir à M. DICHE Jean-Marc), Bernouil : M. FOURNILLON Dominique (a donné pouvoir à Mme GIBIER Pierrette), Dyé : M. DURAND Olivier (a donné pouvoir à Mme JERUSALEM Anne), Flogny La Chapelle : Mme DRUJON Nathalie (a donné pouvoir à M. DEPUYDT Claude), Pacy-Sur-Armançon : M. GOUX Jean-Luc (a donné pouvoir à M. MUNIER Patrice), Sambourg : M. PARIS Stéphane (a donné pouvoir à M. PONSARD José), Tonnerre : Mme ELBACHIR Nicole (a donné pouvoir à M. LHOMME Régis), M. MANUEL Lucas (a donné pouvoir à M. PROT Dominique).

<u>Absents excusés</u>: *Sennevoy-Le-Bas*: M. VARAILLES Dominique, *Tonnerre*: Mme AGUILAR Dominique.

Dominique.

Absents non excusés: Trichey: Mme GRIFFON Delphine.

Secrétaire de séance : Mme THOMAS Nadine

Date de convocation: 2 juillet 2021

Vu la délibération n° 55-2015 du conseil communautaire de la Communauté de Communes « Le Tonnerrois en Bourgogne » (CCLTB) en date du 29 juin 2015 concernant la grille tarifaire du conservatoire intercommunal de musique et de danse,

Vu la délibération n° 148-2018 du conseil communautaire de la CCLTB en date du 18 décembre 2018 et relative aux tarifs applicables à compter de la rentrée de septembre 2018,

Vu la délibération n° 89-2019 du conseil communautaire de la CCLTB en date du 24 septembre 2019 précisant que les tarifs restent applicables en l'absence d'une nouvelle délibération,

Vu l'avis favorable de la commission « Culture et Sports » du 22 juin 2021,

Considérant qu'il convient de modifier uniquement les tarifs de location d'instruments pour favoriser la location des instruments auprès des nouveaux élèves et pour inviter les familles à acquérir leurs propres instruments par la suite,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire	71	pour
	0	contre
	1	abstention

Envoyé en préfecture le 13/07/2021 Reçu en préfecture le 13/07/2021

Affiché le 13.07.2021

ID: 089-200039642-20210708-72_1_2021-DE

ACCEPTE les tarifs tels que présentés en annexe,

AUTORISE Madame la présidente à prendre toute disposition utile pour assurer l'application de la présente délibération,

DIT que ces tarifs restent applicables en l'absence de toute nouvelle délibération du Conseil Communautaire.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits. Pour copie conforme.

La présidente, Anne JERUSALEM.



La présidente :

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa transmission en Préfecture, de sa publication, et de sa notification (le cas échéant, pour les délibérations à caractère individuel).